

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Le 21 avril, est décédé M. l'abbé Alphonse-Paph-nuce Tassé, ancien curé de Napierville.

Né à Saint Laurent, près de Montréal, le 1 novembre 1836, il fit ses études au séminaire de Montréal, et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale par S. G. Mgr J. Larocque, le 30 octobre 1859. Vicaire à Lacolle (1859-1860), à St-Martin de Laval (1860), professeur au collège de Ste-Thérèse (1860-1861), vicaire encore à Saint Martin de Laval, (1861-1863), à Burlington, dans le Vermont (1863-1864) ; curé de Ste-Agnès de Dundee (1864-1866), de Lacolle (1866-1877), où il a bâti une église et terminé le presbytère, il fut nommé, en 1877, curé de Napierville où il a réparé et terminé l'église en 1886, pour la reconstruire ainsi que le couvent, en 1888, après leur destruction par un incendie.

— Le R. P. Aimé Proulx, S. J. curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, vient d'être nommé vice-provincial des Jésuites, au Canada, en remplacement du Père F.-X. Bellavance, S. J., nommé recteur du collège d'Edmonton. Le R. P. Hudon, du collège d'Edmonton, revient à Montréal.

Le R. P. Leclaire, S. J., succède au R. P. Proulx comme curé.

Saint-Boniface. — Sa Grandeur Mgr Bélieu, archevêque de St-Boniface, avec ses deux compagnons de voyage, M. l'abbé Prud'homme, secrétaire de Sa Grandeur, et l'honorable juge A. Prudhomme, sont de retour de Rome.

— Les communications de S. G. Mgr Bélieu concernant la détermination des limites entre les archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg, ont été favorablement appréciées par le Saint-Père. La frontière est fixée par une ligne qui, des limites septentrionales de l'ancien diocèse de St-Boniface, descend vers le midi, traverse le lac Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge, rivière qu'elle suit jusqu'au sud de St-Boniface et de Winnipeg. A cet endroit, elle laisse la ligne de la Rivière Rouge et file droit vers l'Ouest sur une longueur d'un peu plus de trente lieues pour tourner vers le sud et descendre jusqu'à la frontière américaine, en suivant la ligne de démarcation entre les comtés de Souris et de Lisgard.

De plus l'archidiocèse de St-Boniface reste en possession des propriétés de rapport qu'il possédait à Winnipeg avant la division du territoire.

Valleyfield. — La cause de la Tempérance a subi un échec à Valleyfield. Pendant les quatre jours qu'a duré la votation sur la question de la prohibition, 1,125 votes ont été enregistrés et les anti-prohibitionnistes l'ont emporté par une majorité de 423 voix.